

DEPARTEMENT
DU MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 9 juillet 2026

COMMUNE DE
LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 9 juillet à 19h, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GRGNAC Françoise.

Date de convocation du Conseil Municipal le 4 juillet 2026,

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Etaient présents : Françoise GRIGNAC, Lionel de BOUVIER, Claudia GUILLEMOT, Yves THETIOT, Véronique LHOMME, Patrick GUIMARD, Anita CHEVAL, Gildas ORHAN, Laura DANILO, Michaël GEORGES, Lénaiik LE FLOHIC, Jacky PAITIER, Yannick CHESNAIS, Marie-Pierre CLAINCHARD

Absente : Valérie CHAILLOU pouvoir donné à Véronique LHOMME
Secrétaire de séance : Lénaiik LE FLOHIC a été élue secrétaire de séance.

2026-07-09-01 Renouvellement de la CCID Commission Communal des Impôts Directs. (Tableau en annexe)

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune. La CCID est composée de 7 membres : le Maire ou l'adjoint délégué, président et 6 commissaires.

Les 6 commissaires (et leurs suppléants en nombre égal) sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFIP) sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées à la rubrique « Composition de la commission communale des impôts directs », dressée par le conseil municipal. La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ Valide la liste de proposition jointe en annexe ;
- ☞ Charge Mme Le Maire des formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

Mme Le Maire,
Françoise GRIGNAC

La secrétaire de séance,
Lénaiik LE FLOHIC

